

Le vingt-huitième jour du mois de may mil sept cens trois ont été par nous pretre docteur en theologie curé de cette eglise<sup>i</sup> administrées les ceremonies du baptême a michel né le jour precedent du legitime mariage de guillaume Girier et de catherine posier sa femme et qui a cause du peril de mort a été baptisé validement par Marie delaunay sage femme en prece<sup>ii</sup> du pere de l'enfant et de Marguerite Renaud.

Le parain a été Messire Michel Sublet<sup>iii</sup> chevalier marquis d'heudicourt con<sup>er</sup> <sup>iv</sup> du Roy en ses conseils grand louvetier de france, la maraine dame Marie Therese de la Riviere epouse de M<sup>te</sup> Jacques Philippe de gaillardbois seigneur de St Denis<sup>v</sup> et autres lieux.

M therese de la Riviere de st Denis

d'heudicourt<sup>vi</sup>

hurel

*C'était Mme Heudicourt, qu'il faut reprendre de plus loin. Le maréchal d'Albret ... avait chez lui, à Paris, la meilleure compagnie, et Mlles de Pons n'en bougeaient, qui n'avaient rien, et qu'il regardait comme ses nièces. Il fit épouser l'aînée à son frère, qui n'eut point d'enfants, et est morte en 1714 ; elle s'appelait Mme de Mioassens et faisait peur par la longueur de sa personne. La cadette [Bonne de Pons], belle comme le jour, plaisait extrêmement au maréchal et à bien d'autres.*

*Le maréchal [d'Albret], qui ne savait que faire de Mlle de Pons, trouva un Sublet, de la même famille du secrétaire d'État des Noyers, qui avait du bien et qui, ébloui de la beauté et de la grande naissance de cette fille, l'épousa pour l'alliance et la protection du maréchal d'Albret, qui, pour lui donner un état, lui obtint, en considération de ce mariage, l'agrément de la charge de grand louvetier dont le marquis de Saint-Herem se défaisait pour acheter le gouvernement de Fontainebleau. Ce nouveau grand louvetier s'appelait M. d'Heudicourt*

*La cour fut délivrée d'une manière de démon domestique en la personne de Mme d'Heudicourt, qui mourut sur les huit heures du matin, à Versailles, le jeudi 24 janvier. J'ai parlé suffisamment d'elle, de sa fortune, de son mariage par l'hôtel d'Albret, et de l'intime liaison qu'elle y fit avec Mme de Maintenon qui dura toute leur vie, et de tout ce qui s'en est suivi. Elle était devenue vieille et hideuse; on ne pouvait avoir plus d'esprit ni plus agréable, ni savoir plus de choses, ni être plus plaisante, plus amusante, plus divertissante, sans vouloir l'être. On ne pouvait aussi être plus gratuitement, plus continuellement, plus désespérément méchante, par conséquent, plus dangereuse, dans la privance la plus familière dans laquelle elle passait sa vie avec Mme de Maintenon, avec le roi; tout aussi, faveur, grandeur, places, ministres, enfants du roi, même bâtards, tout fléchissait le genou devant cette mauvaise fée, qui ne savait que nuire et jamais servir... Mme de Maintenon...et le roi y perdirent beaucoup de plaisir, et le monde, aux dépens de qui elle le donnait, y gagna beaucoup, car c'était une créature sans âme.*

---

<sup>i</sup> Heudicourt (Eure)

<sup>ii</sup> présence

<sup>iii</sup> En difficulté financière, il épouse Bonne de Pons qui introduite à la cour très jeune comme courtisane doit trouver un époux non-regardant pour y rester. En contre partie celui-ci devient grand louvetier de France et autres avantages rémunérateurs. Mort le 14 octobre 1720 à 80 ans, à Heudicourt, enterré le 15 dans le choeur de l'église.

« Le vieux Heudicourt, qui avoit été grand louvetier, et mari de cette Mme d'Heudicourt dont il a été parlé quelquefois ici, que j'appelois le mauvais ange de Mme de Maintenon, mourut chez lui à sa campagne. C'était un vieux débauché, gros et vilain joueur, dont personne ne fit jamais le moindre

---

cas. Son fils\*, dont il a été parlé aussi, ne valut pas mieux, mais bien plus dangereux, par son esprit, ses saillies et sa méchancheté. » Saint Simon.

\* Pons Auguste (1676-1742)

<sup>iv</sup> conseiller

<sup>v</sup> Saint Denis le Ferment à 3 km du village.

<sup>vi</sup> signature enfantine